



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 81258

Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur l'avenir des retraites des salariés du privé. La proposition du Gouvernement de relever l'âge légal de la retraite vise à faire face au déficit du système de retraites, actuellement d'une dizaine de milliards d'euros par an. Elle ne répond pas à la question plus structurelle posée depuis la précédente réforme de 2003 à savoir que les gens vivent plus longtemps et que les générations nées après la guerre, plus nombreuses, vont arriver à la retraite, ce qui amène à trouver de nouveaux financements ou à diminuer les prestations ce à quoi tendrait la réforme proposée. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser si, de façon alternative à la seule orientation actuellement défendue par le Gouvernement, celui-ci entend dégager de nouvelles sources de financement des retraites en taxant notamment des revenus jusqu'ici moins taxés que les salaires comme l'intéressement, la participation ou les valeurs mobilières ainsi que les transactions financières spéculatives et les revenus des banques et institutions financières.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Cambadélis](#)

Circonscription : Paris (20^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81258

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6563

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)